



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de reclassement administratif, des produits BOUILLIE SOLAISE, BORMIX et BOUILLIE BORDELAISE VALLES 20 BLEUE en seconds noms commerciaux au produit phytopharmaceutique **BOUILLIE BORDELAISE VALLES***

de la société **INDUSTRIAS QUIMICAS DEL VALLES S.A.**
enregistrée sous le n° 2021-0280, n° 2021-0281, n° 2021-0282

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms BOUILLIE SOLAISE , BORMIX et BOUILLIE BORDELAISE VALLES 20 BLEUE anciens produits de référence de compositions strictement identiques à BOUILLIE BORDELAISE VALLES.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	BOUILLIE BORDELAISE VALLES BORDOCURE CUPERVAL 20 WP BOUILLIE BORDELAISE VALLES BLEUE BOUILLIE SOLAISE BORMIX BOUILLIE BORDELAISE VALLES 20 BLEUE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	INDUSTRIAS QUIMICAS DEL VALLES S.A. Av. Rafael Casanova 81 08100 MOLLET DEL VALLES (BARCELONE) Espagne
Formulation	Poudre mouillable (WP)
Contenant	20 % - sulfate de cuivre
Numéro d'intrant	7800305
Numéro d'AMM	7800305
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 16/05/2025

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Charlotte Grastilieur
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)